

PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2007

Le quorum étant atteint, Madame la Principale ouvre la séance à 17h30 et présente l'ordre du jour du Conseil d'Administration.

Madame la Principale souhaite la présence des membres du CA actuel lors du CA du 27 septembre afin de clore la cession 2006-2007.

Le point 3 de l'ordre du jour (Bilan de fin d'année) sera abordé lors de ce CA du 27/9.

1. Approbation du PV du CA du 03 avril 2007 :

Deux modifications sont apportées au PV concernant le changement d'horaires de reprises des cours :

- Les professeurs souhaitent voir mentionner une remarque supplémentaire formulée en CA sur les aspects négatifs du changement d'horaires : le risque de fatigue pour les élèves qui seront présents au collège jusqu'à 17h30 ;
- Cécile Lehr précise qu'elle n'a pas formulé la demande d'un CA exceptionnel pour traiter ce point et souhaite donc l'annulation de cette phrase dans le PV.

Le PV est approuvé avec ces 2 modifications.

Demande de M. Koelblen : le PV peut-il être mis sur le site du collège ? réponse positive mais après approbation par le CA.

2. Eléments financiers et de gestion

Les actes suivants dont le détail figure dans le dossier remis en séance sont approuvés à l'unanimité :

N° 3 : autorisation d'encaisser la participation des élèves (7€) dans le cadre du partenariat avec la Filature

N° 4 : autorisation pour mise en paiement en septembre 07 de 900€ pour les prestations de l'AFPPA après accord du CA pour la signature de la Convention de Partenariat.

N° 6 : consultation de la CAMSA pour télérestauration : demande pour 135 repas/jour facturé sur la base unitaire de 2.80 €.

Le collège pourrait fournir environ 80 repas (l'espace cuisine ne permet pas davantage). Approbation du CA pour 80 repas si la CAMSA confirme sa demande. Dans l'affirmative, ce serait une rentrée d'argent non négligeable pour le collège.

N° 7 : Autorisation d'une signature d'un contrat de maintenance téléphonie : les consultations sont en cours. Le CA sera informé du choix du prestataire.

N° 8 : Adoption des tarifs de ventes et prestations divers (repas exceptionnels, objets confectionnés, remplacements de cartes ou carnets de liaison suite à pertes ou dégradations...)

N° 9 : Le point sur les fonds sociaux sera fait à la rentrée.

N° 10 : Précision sur le remboursement des frais de déplacements des personnels : remboursement des frais sur la base du tarif kilométrique réglementaire **et/ou** des tarifs SNCF.

DM n° 2/07 : Afin d'éviter d'accumuler des reliquats de subventions non consommées et au risque de voir réduire les subventions futures, décision à prendre sur 2 propositions présentées :

- proposition 1 : poursuite de la demande de subventions en conservant les reliquats en l'état ou
- proposition 2 : ventilation des reliquats dans des chapitres où des dépenses sont prévues de manière à ce qu'ils soient valorisés et pris en compte dans le calcul des demandes de subventions si l'IA est d'accord.

Approbation de la proposition 2

EPCP : Approbation pour augmentation des montants initialement budgétés.

DIVERS : Approbation des points divers détaillés en séance.

A noter : à la rentrée, suppression de 2 postes de surveillants (28 hres x2) remplacés par 2 postes d'assistants d'éducation pour les activités de surveillance et l'aide au travail en fin de journée (35 hres x 2) sous forme de CDD d'un an.

Décision ajournée concernant l'acte suivant :

N° 5 : Traçabilité des produits utilisés en cuisine : une alternative à l'organisation actuelle est présentée : prise en charge par une société privée de la gestion de la traçabilité (tous les produits seraient scannés) au prix de 160 €HT/mois.

Cette possibilité permettrait de décharger le personnel qui gère manuellement en interne, d'éviter le stockage exponentiel des étiquettes et d'assurer une gestion rigoureuse en cas de contrôle.

Proposition d'ajourner la décision dans l'attente d'informations complémentaires et de négociation avec la société.

3. Bilan de fin d'année : sera évoqué le 27 septembre 2007

4. Conventions relatives à l'organisation de la formation en milieu professionnel

d'élèves de 4^e alternance avec le Lycée Pointet de Thann et le Lycée Eiffel de Cernay: approbation pour signature des conventions.

5. Quelques éléments concernant la rentrée scolaire 2007 :

- Bilan des 6^e
- Accueil en 6^e de collège de 5 élèves malentendants (dont 1 redoublante) et 4 en Segpa)
- Accueil de 2 primo-arrivants d'origine polonaise (horaires dédiés pour apprentissage du français)
- Redoublement : 10 en 6^e – 2 en 5^e – aucun en 4^e – 2 en 3^e. A noter que 13 élèves de 3^e n'ont pas été affectés suite à PAM ; à ce jour, 10 élèves ont des contacts sérieux pour un apprentissage.
- Orientation post 3^e: 67% en 2nd GT / 27% en 2nd professionnelle – 1.4 % de redoublants – 3.7 % en apprentissage.
- Certificats de langues : résultats à venir cette fin de mois ; seront directement transmis aux lycées.

6. Validation du Contrat d'objectifs

Discussion sur le contrat d'objectif qui est proposé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie à partir de négociations faisant suite à l'auto évaluation et en liaison avec le projet d'Académie.

Remarques des professeurs et de M. Koelblen : les objectifs sont louables mais les moyens et outils mobilisables ne sont pas suffisants.

Un exemple : *Objectif : prise de parole en continue en LV1 et LV2 dès la 4^e* : difficilement réalisable dans des classes de 30 élèves !

Précision de M. Kervarec : il est important de valoriser la filière professionnelle dès la 2nd. Il souhaite voir mentionner le terme « professionnel » dans les stratégies : « *valoriser les filières technologique et professionnelle auprès des familles et avec les enseignants* ».

7. . Projet d'établissement 2007/2011

Le socle commun (document remis en séance) : **approuvé à l'unanimité**

La synthèse des objectifs a été élaborée lors de l'AG des professeurs qui a fait suite à un travail préparatoire du Conseil pédagogique. (Les annexes élaborées à ce jour sont le projet CESC sur lequel des professeurs et des parents ont travaillé en commun et le projet Vie scolaire).

Il manque le projet d'orientation et le projet du CDI.

8. Points complémentaires

Discussion sur la pérennité des classes transplantées : comment faire un montage financier en accord avec la loi qui précise que les frais de séjour des accompagnants ne doivent pas être pris en charge indirectement par les élèves ?

Les professeurs ne sont pas d'accord pour régler ce genre de frais ; leur investissement personnel est déjà très important.

M. Koelblen a fait une demande auprès de la FCPE nationale pour assouplir ce texte mais sans réponse à ce jour. Demande faite également au Maire de Morschwiller le Bas afin de trouver une solution de financement (via le SIVU ?).

Il est décidé que le CA sollicite officiellement le SIVU afin de prendre en charge ces frais.

Question de la représentante du SIVU :

le SIVU peut subventionner pour régler des frais pour des élèves (sous forme de subventions aux animations) mais peut-il subventionner pour des frais des professeurs ?

Ultime solution : flécher ces frais sur les crédits pédagogiques mais il faut l'accord du Conseil Général du Haut-Rhin.

Discussion sur l'état des toilettes :

Actuellement ouverture de 2 WC filles/2 WC garçons à l'extérieur de 8h à 15h15 et ouverture des WC intérieurs en fin de journée afin de permettre le nettoyage des WC extérieurs.

L'idéal serait 8 WC filles/8 WC garçons dont la conception serait élaborée pour résister à toute dégradation que l'on constate de façon récurrente au collège.

Les dégradations actuelles ne seront pas réparées avant juillet 2007.

Après avoir discuté avec le personnel d'entretien du collège, Mme Baehr propose qu'une communication soit faite dès la rentrée afin de sensibiliser tous les élèves sur le travail et le respect des agents, sur la propreté et le respect des lieux.

Suggestion d'essayer de trouver les coupables qui ne seraient pas nombreux ; en tout état de cause, lorsqu'il est possible de trouver les responsables de dégradations, ceux-ci sont automatiquement sanctionnés et les réparations sont facturées aux familles.

Il n'est pas admissible de laisser les choses en l'état. Trop d'élèves ne fréquentent pas les toilettes du collège en raison de ces inconvénients.

CDI : horaires d'ouverture à préciser : ce point sera formalisé dans le projet d'établissement (à venir).

Fin d'année scolaire : Commentaires des parents

- les élèves sont démobilisés beaucoup trop tôt (conseils de classe, dépôt des livres, brevets,...)
- peu de lisibilité quant à la présence des élèves à compter du 25 juin : est-elle obligatoire, conseillée, non souhaitée,... faut-il formaliser par écrit une sortie anticipée du collège ?

Les élèves se doivent d'être accueillis jusqu'au départ en congés ; le ramassage des manuels ne signifie pas que le travail scolaire est terminé ; les conseils de classe du 3^e trimestre sont dépendants des dates prévues pour les décisions d'orientation et pour les commissions d'appel.

Par ailleurs les dates du Brevet des Collèges posent problème, le collège étant fermé lors des épreuves. Le retour des élèves est difficile, même si différentes activités leur sont proposées.

Il est à noter par ailleurs que, cette année, plusieurs départs en vacances dès le 15 juin, ont été constatés...

Transmission des documents aux membres du CA : demande de M. Koelblen de le faire par mail dès que cela est possible (en cochant mail caché afin d'éviter la diffusion de tous les mails à tous les destinataires).

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, Madame la Principale lève la séance à 21h.

Rédigé par les parents d'élèves PEEP, le 29 juin 2007
Véronique BAEHR-NARDI

La Principale, Présidente du CA
Fabienne RUSTERHOLTZ